

*Taxe d'accise—Loi*

incroyable mais tellement caractéristique d'un gouvernement conservateur une fois qu'il est au pouvoir.

Qu'est que le gouvernement fédéral va faire avec l'assurance-chômage, une chose pour laquelle les travailleurs se sont battus pendant des années et qui est financée conjointement par l'employé et l'employeur? Il va demander davantage. Les travailleurs devront payer 15 p. 100 de plus. Les prestations seront plus difficiles à obtenir et elles ne dureront pas aussi longtemps. Les cotisations vont passer de 1,95 \$ à 2,25 \$ pour chaque tranche de 100 \$ de salaire. Le gouvernement du premier ministre (M. Mulroney) va se retirer entièrement du programme pour économiser 2,9 milliards. Cela va détruire complètement le but du programme d'assurance-chômage. Ce programme n'a pas cessé de prouver qu'il constituait une sécurité importante. Nous sommes heureux qu'il contienne maintenant des prestations pour les parents et pour les travailleurs saisonniers. Il est important que le gouvernement fédéral subventionne ces prestations supplémentaires lorsqu'il le faut.

• (2320)

En vertu des changements, près d'un million de Canadiens perdront leurs prestations, en tout ou en partie. La raison invoquée par le gouvernement, c'est que cela provoquera des changements d'attitude et de comportement chez les chômeurs. C'est plutôt ironique. Je suis sûre que le chômeur de Vancouver-Est ne verra pas cela comme un encouragement, vu que bien souvent il n'y a pas d'emplois disponibles.

Soit dit en passant, je voudrais mentionner le bradage du secteur de la transformation du poisson en Colombie-Britannique. Voilà une nouvelle charge.

Je pourrais poursuivre en me reportant à beaucoup d'autres aspects du budget, mais en bref, le gouvernement a fait de nombreuses promesses et il aurait pu choisir d'autres moyens d'éponger le déficit, notamment en réduisant les taux d'intérêt et en appliquant un programme de plein emploi qui aurait contribué plus que ce budget à accroître les recettes du pays.

Mais il a choisi pratiquement toutes les façon imaginables de faire mal aux Canadiens, surtout aux Canadiens à revenu moyen et faible. Ses mesures fiscales sont particulièrement régressives. Les compressions dans les services sont déraisonnables et sont définitivement reliées à l'engagement qu'il a pris à l'égard des Américains dans le cadre du libre-échange.

Cette année, l'année 1989, est une triste période pour les Canadiens, mais les choses vont encore empirer. C'est une triste période pour les étudiants qui ne peuvent se payer une formation postsecondaire. C'est une triste période aussi pour les parents qui luttent pour élever une famille et qui ne peuvent pas obtenir d'aide pour faire garder leurs enfants. C'est une triste période pour les

chômeurs qui ont cotisé au régime de l'assurance-chômage et qui espéraient être couverts par ce régime. C'est une triste période pour les personnes âgées, qui ont tant donné au Canada et qui ont mérité leurs pensions. Il devrait y avoir des pensions de vieillesse pour toutes les personnes âgées, quel que soit leur revenu.

C'est une triste période pour les habitants du Nord et des régions éloignées, qui perdent leurs services de transport ferroviaire et qui subissent une hausse du prix de l'essence et des frais de téléphone. C'est une triste période pour les minorités, les femmes et les autochtones, qui ont besoin d'être adéquatement représentés.

C'est une bien triste période pour les Canadiens qui ont voté pour les conservateurs aux dernières élections parce qu'ils ont été trahis. Les conservateurs ont violé leurs promesses en présentant ce budget infâme, le pire dans l'histoire du Canada.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Convoquez les députés.

*Pendant l'appel du timbre:*

**M. Riis:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'aimerais tirer une chose au clair. Je suppose que le timbre sonne pour convoquer les députés à la Chambre pour un vote. Si c'est bien le cas, je tiens à signaler que, si ma mémoire est fidèle, c'est la première fois dans l'histoire canadienne qu'un vote sur une motion de clôture a lieu avant l'heure prévue, soit 1 heure du matin.

À mon avis, cela prouve que le gouvernement n'avait pas besoin d'imposer la clôture à cette étape-ci et qu'il existe beaucoup de façons traditionnelles. . .

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je ne peux pas arrêter le timbre une fois qu'il a commencé à sonner.

**M. Riis:** Je ne vous demande pas d'arrêter le timbre. J'invoque vraiment le Règlement.